
MM01105

RESPONSABLE DES ACTIVITÉS DE SANTÉ MENTALE

Niveau 10

Responsabilité Hiérarchique

Référent médical du projet

Responsabilité Fonctionnelle

Référent médical du projet

Domaine Professionnel

Médical

But principal

Définir, mettre en œuvre et coordonner toutes les activités liées à la santé mentale dans la région du projet; s'assurer de la qualité des soins, en analysant les statistiques et les rapports, gérer le personnel impliqué dans les activités liées à la santé mentale conformément aux protocoles des MSF afin de fournir le support le plus approprié aux patients.

Responsabilités

- Identifier les besoins du soutien SM de la population dans le cadre du projet et participer à la mise en place de stratégie MSF en conséquence
- Participer à la définition, à la planification, à l'organisation et à la mise à jour des activités de santé mentale et son budget, en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe médicale, afin d'assurer l'utilisation efficace et efficiente des ressources nécessaires tout en maintenant des haut niveaux de qualité des activités de la santé mentale des MSF.
- Assurer la mise en œuvre de tous les protocoles standards de la santé mentale et des méthodes prévues par les MSF et superviser leurs applications par tous les professionnels sous sa responsabilité, afin de fournir le traitement le plus approprié aux patients
- Planifier et superviser, en étroite collaboration avec le département des RH, les processus associés (recrutement, formation/induction, évaluation, détection potentielle, développement et communication) du personnel sous sa responsabilité afin d'assurer à la fois la taille et l'importance des connaissances requises.
- Superviser et s'assurer que les activités mentales (au sein et hors des établissements de santé), avec les clients sont effectuées avec un suivi régulier et conformément aux protocoles et normes des MSF dans le but de fournir le traitement le plus approprié aux clients souffrant de problèmes psychosociaux, en assurant que l'équipe de santé mentale est calme et neutre au cours des sessions indépendamment des sentiments personnels et/ou des croyances.
- Analyser et développer le matériel technique, les outils, les lignes directrices et les documents élaborés pour les activités de la santé mentale afin de développer un soutien approprié aux patients
- Réaliser une cartographie et maintenir la mise à jour de manière régulière des services existants, y compris les autres OING, les ONG locales, les groupes communautaires et les services de santé gouvernementaux, etc., et maintenir une communication et une collaboration régulières en fonction des objectifs et du contexte.
- Assurer une bonne communication avec les autres composantes du projet

- Assurer en étroite collaboration avec le département médical, que le département de la santé mentale participe à la consultation, à la prévention de la transmission de parent à enfant (PTPE) et activités volontaires de conseil et de test (AVCT) lorsque nécessaire, et selon les protocoles existants en vigueur à tout moment.
- Contrôler et évaluer les activités de soutien pour la santé mentale (définir les indicateurs et suivre les outils, la collecte et l'analyse des données, rapport régulier sur les activités de santé mentale, etc.) afin de disposer d'informations fiables pour les activités et les adapter en conséquence. Participer aux rapports mensuels selon les directives (SitRep, rapport statistique, etc.)
- Partager les situations et les cas problématiques avec le coordinateur médical pour l'aide à la prise de décision et à la résolution de problème.
- S'assurer que les patients psychiatriques se présentant aux établissements des MSF reçoivent un traitement adéquat, y compris des médicaments psychotropes et un soutien psychosocial dans un programme MSF ou par une référence à une ressource appropriée.
- Identifier les questions de plaidoirie possibles et en informer le MC et le PC avant de prendre toute action. La plaidoirie n'est pas sous les responsabilités du directeur des activités de la santé mentale.
- Fournir une formation et une supervision sur une base régulière.
 - S'assurer que les traducteurs sont formés sur la terminologie et le comportement approprié au cours des sessions.

Éducation

Diplôme/master en psychologies ou travail social ou diplôme en médecine avec spécialisation en psychiatrie.

Expérience

- Expérience professionnelle d'au moins deux ans sont indispensables en tant que psychologue ou autre profession similaire.
- Expérience professionnelle avec MSF ou autres ONG. Pour les OCP, cela est indispensable
- Expérience professionnelle dans les pays en développement souhaitable.

Generated at 2024-04-26 05:52:04 +0000

© 2024 MSF International